

# L'HISTOIRE

## DE NOTRE AMICALE

L'année 1980 étant celle de notre Amicale, et nous l'espérons celle de l'arrivée de nos jeunes camarades au sein de nos comités, nous croyons devoir rappeler l'historique de notre association, sa création en Algérie, puis en France.

(cf : Bulletin de l'année 1976, dédié aux anciens Elèves du Lycée Duveyrier - page 10 et suivantes).

Le Comité central.

### NOTRE AMICALE

SOUVENIR - AMITIE - FIDELITE AU COLLEGE

#### I - EN ALGÉRIE

— 0 —

L'Association des Anciens Elèves du Collège de Blida, association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901, a été fondée sur l'initiative du Docteur JAHIER Henri, fils du Professeur honoraire M. JAHIER, dont tous les anciens élèves ont conservé le souvenir.

Un bureau provisoire, réuni le 14 mars 1937, jeta les bases de l'Association et rédigea les statuts.

Ce bureau provisoire était composé comme suit : Président : FAURE Julien, syndic de faillites à Blida ; Secrétaire général : SALLES René, inspecteur de l'Enregistrement à Alger, en résidence à Blida ; Secrétaire adjoint : MASCHERPA Aimé, commerçant à Blida ; Trésorier général : MARTIN Marc, contrôleur principal des Contributions directes à Blida ; Trésorier adjoint : KASSOUL Hamid, répétiteur à Blida ; Assesseurs : (pour Blida) : AUZOLLE Edmond, BOUDJAKDJI Abdeltif, TEXIER Gabriel, BONELLO Georges, BENSALD Raoul, ARLANDIS Joseph, Docteur BENSIMON Sydney ; LEBLOND Maurice ; (pour Alger) : CHAPUS Emile, FERRARI Marcel, DARDENNE Henri, JAHIER Henri, BENET Henri, DUPRAT Raoul, Docteur BULLINGER Armand, SALLES Albert.

La première assemblée générale annuelle eut lieu au Collège, le dimanche 16 mai 1937. L'assemblée générale, après avoir approuvé les statuts, confirma le bureau provisoire dans ses fonctions, avec les modifications suivantes : Le Docteur JAHIER Henri est élu président de l'Association, à l'unanimité. MM. FAURE Julien, pour Blida, et MARCHAND Jacques, contrôleur principal des Contributions directes, pour Alger, sont élus vice-présidents. MM. ESCOULTE Maurice, MASCHERPA Baptiste et MAUREL Maurice, étrangers au bureau, sont chargés des fonctions de commissaires aux comptes.

Dès sa création, l'Amicale était représentée dans le département d'Alger par les camarades dont les noms suivent :

Affreville : GOUGE, Avocat - DERSTROFF.  
Médéa : D'APREVAL Charles, Juge de Paix - RODINI, Compagnie Algérienne.  
Marengo : TARDRES et DESPAUX, Propriétaires - ORTHET, Receveur de l'Enregistrement.  
Ménerville : MOURET Jules, Receveur de l'Enregistrement.  
Tizi-Ouzou : BERNARD, Contrôleur des Contributions.

Cherchell : BARETAUD, Maire.  
Palestro : HUILLET Louis, Avocat.  
Berrouaghia : HUILLET Aimée, Receveur de l'Enregistrement.  
Ameur-El-Aïn : REALINI, Maire.  
Batna : BIRNESSER, Avoué - MARTIN Marc, Officier.  
Boufarik : AMELOOT Georges, Pharmacien - ALLA René, Propriétaire.  
Orléansville : OUSSEDIK Mézian, Instituteur.  
Arba : GREGOIRE, Notaire.  
Biskra : TABTI Abderrahmane.  
Aïn-Boucif : DE RUAZ, Administrateur.  
Casablanca : COURTIN, Chef des Services Municipaux.  
Boghari : RONCHAUD André, Juge de Paix.

L'Association compte au 1er octobre 1937, plus de 200 membres, dont 4 à vie ayant versé la cotisation de 200 francs.

Ce premier noyau s'accroît tous les jours, au fur et à mesure que peuvent être touchés les camarades que leurs fonctions ont éloignés de Blida, berceau de leurs études.

Chaque année, et pour la première fois en 1938, le dimanche de Pentecôte, a lieu, dans un réfectoire du Collège, un grand banquet amical, préparé par le chef cuisinier, et servi par les garçons dont plusieurs sont encore ceux dont nous avons gardé le souvenir.

C'est pour les anciens camarades alors dispersés, une occasion charmante de se retrouver dans l'ambiance d'autrefois, de revivre dans une chaude atmosphère de sympathie les heures du "bahut", et d'oublier, dans une journée de printemps où Blida embaume et refléurit, les soucis et les divisions du temps présent.

Car, et c'est là une chose qui suffirait presque à elle seule, à légitimer l'Association et à fournir sa raison d'être... "Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite au sein du groupement". (Art. 27 des statuts).

Mais une Association puissante comme la nôtre, doit avoir d'autres buts, dictés par des soucis d'altruisme, de générosité et d'entraide.

L'article 11 des statuts prévoit qu'il sera offert chaque année, dans toutes les classes, un ou plusieurs prix d'honneur. Le même article stipule que des Bourses pourront être attribuées aux élèves méritants, sur les propositions du Principal, et de préférence aux fils et petits-fils des membres de l'Association.

Enfin, l'article 16 traite des prêts d'honneur qui pourront être consentis, sur les excédents des recettes annuelles, aux camarades dans le besoin ou à leurs veuves ou orphelins, à titre d'avance remboursable.

Ainsi s'est constituée tardivement, au gré de certains camarades, mais sur des assises solides, dans les murs du vieux Collège qui gardent l'empreinte de nos années d'enfance et d'adolescence, une Association vivante et prospère, sous le signe de l'union et de l'amitié.

(" Le Tell ")

\*  
\*   \*  
\*

Jusqu'en 1962, notre Amicale a eu en Algérie une activité des plus heureuses malgré les événements.

Qui oublierait la joie des camarades, le jour des retrouvailles annuelles à la Pentecôte, à l'apéritif dans la Cour d'Honneur du Collège, suivi au réfectoire des Grands, du joyeux banquet (cf. Pépète et Bonello) toujours terminé par un discours "académique" de notre Président Henri Jahier, membre correspondant de l'Académie de Médecine et par l'hymne du Collège "Nos Jeunes Années" de notre regretté Raoul Duprat ?

Qui oublierait les leçons d'humanisme de M. le Professeur Phelippot et les allocutions des meilleurs élèves de Philo et de Math-Elém ? Et les poésies et les chants de nos camarades et notamment de Duprat qui, seul, savait interrompre les chahuts des convives ?

Et les banquets d'hiver ? Et les réunions mensuelles à Alger, toujours très animées ?

Cette tradition a été maintenue en France.

## II - EN FRANCE

Après l'exode, fin 1962, quelques camarades habitant Nice avaient souvent le plaisir de se rencontrer.

En 1964, en souvenir de leur veille Amicale, juridiquement dissoute, ils décident de se réunir à un apéritif mensuel, comme précédemment à Alger. Ils adressent alors à leurs camarades de Nice dont ils avaient l'adresse, la circulaire dont la teneur suit :

Nice, le 20 Novembre 1964

Cher Camarade,

Depuis l'abandon de nos départements français d'Algérie, plusieurs Camarades, Anciens Elèves du Collège de Blida, repliés à Nice, nous ont exprimé le désir de continuer la tradition d'une réunion fixée précédemment à Alger, le premier lundi de chaque mois (sauf pendant la période estivale).

Dès lors, c'est avec un sentiment de profonde nostalgie que nous prenons l'initiative de vous prier d'assister à notre premier apéritif qui aura lieu à Nice, le Lundi 7 Décembre prochain, de 17 h. 30 à 19 h., au Café de France (angle de la rue de France et du boulevard Gambetta).

Nous ne doutons pas que nos réunions mensuelles nous apporteront avec la joie de nous retrouver, une douce atténuation au déchirement de la dispersion des Membres de notre ancienne et chère Amicale Blidéenne.

Vous trouverez ci-jointe la liste des Camarades dont nous connaissons les adresses ; nous vous serions reconnaissants de bien vouloir inviter les autres.

Veuillez agréer, Cher Camarade, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Signé : Finateu Albert, Martin Amédée, Réalini Charles.

A leur grande stupéfaction, ils ont la joie de se retrouver une trentaine.

Et c'est ainsi qu'ils prennent la décision de reconstituer en France leur Chère Amicale en envoyant, en avril 1965, à tous les anciens Membres connus, la convocation ci-après :

Cher Camarade,

De nombreux Camarades, membres de l'Amicale des Anciens Elèves du Collège de Blida (Lycée Duveyrier), repliés d'Algérie sur la Côte d'Azur, ont la joie de se réunir régulièrement dans une chaude atmosphère de sympathie à Nice, le premier lundi de chaque mois à 17 heures 30, chez l'Ami MASCHERPA, Brasserie des Orangers, 182, boulevard de la Madeleine. Ils y évoquent le souvenir des Disparus et, malgré leur profonde nostalgie, ils y trouvent, dans l'ambiance du "Bahut", une atténuation au déchirement de la dispersion des membres de leur chère et ancienne Amicale Blidéenne, fondée le 14 Mars 1937.

Aussi, ont-ils envisagé, avec l'avis enthousiaste du fondateur de leur Association, leur Président, le Professeur Henri JAHIER, et le concours dévoué de leur Vice-Président, Raoul DUPRAT, de faire revivre sur l'autre rive de la Méditerranée leur Amicale, dont le siège, Blida, se trouve désormais en terre étrangère.

Dès lors, ils vous prient de vouloir bien assister à l'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE, qui se tiendra à AIX-EN-PROVENCE, le Dimanche 30 Mai 1965, à 11 heures précises, dans la salle des Conférences du Lycée Mignet, 41, rue Cardinale.

Au cas où vous ne pourriez pas assister à cette réunion, ils vous demandent de faire parvenir votre pouvoir.

Suivant la tradition, cette assemblée sera suivie d'un repas servi à 13 h. à la Brasserie CINTRA, Place Jeanne d'Arc à AIX-EN-PROVENCE. Les épouses des Camarades, cordialement conviées, voudront bien leur apporter, nombreuses, espèrent-ils, le charme de leur présence.

Avec l'espoir d'avoir la joie de vous revoir le 30 Mai prochain à AIX-EN-PROVENCE, le Conseil d'Administration et les Camarades de la Côte d'Azur vous adressent leur salut le plus cordial.

Pour le Bureau provisoire : FINATEU Albert.

La veille de l'Assemblée Générale, à Aix-en-Provence, Raoul Duprat, Albert Finateu et Joseph Arlandis élaborent les nouveaux statuts, approuvés le lendemain à l'unanimité par 83 Anciens Elèves présents ou représentés.

En exécution de la loi du 1er juillet 1901, ces statuts sont déposés sous le n° 6378 à la Préfecture de Nice le 18 octobre 1965 et insérés par extraits au J.O.R.F. le 27 du même mois sous le n° 250. Notre Amicale a ainsi la capacité civile. Elle a pour objet d'établir et entretenir des relations d'amitié entre les Anciens Elèves.

Le bureau définitif, également élu à l'unanimité, est ainsi constitué :

Président: M. le Professeur Henri Jahier ; Vice-Présidents : Raoul Duprat et Louis Grégoire ; Secrétaire Général : Albert Finateu ; Adjoint : Amédée Martin ; Trésorier : Joseph Arlandis ; Adjoint : Stéphan Mascherpa ; Presse et Bulletin : Jean Bonnet ; Assesseurs : Paul Benedetti, Henri Benet, Docteur Marcel Bure, Georges Bonello, Marcel Bourgoin, Marcel Chauvergne, Yves Combe, Jean-Claude Féliu, Maurice Leblond, Bruno Pagès, Maurice Maurel, Marc Martin-Cluzel, Charles Réalini, Marcel Reynaud et Sylvio Zacconi.

Notre nouvelle Amicale était née ! Une naissance de plus (sans douleur, bien sûr)... à l'actif du spécialiste, le Professeur Henri Jahier, qui, au banquet, en sa qualité de "Président perpétuel", nous gratifia, comme en Algérie, d'un éloquent et fort émouvant discours.

L'année suivante, le 26 Mars 1966, toujours pour Pentecôte, l'Assemblée Générale et le Banquet traditionnel ont lieu au Buffet de la Gare de Nice (modeste début!).

Cent-cinquante-et-un Anciens Elèves sont présents ou représentés. L'effectif a doublé. C'est un départ en flèche ! Sur proposition de M. Albert FINATEU, des comités régionaux sont créés : Marseille (N° 1) ; Montpellier (N° 2) ; Nice (N° 3) ; Paris (N° 4) et Toulouse (N° 5). Et c'est le cycle, dans ces régions, de nos réunions annuelles qui se transforment bientôt en "Congrès Nationaux" !

Ces Congrès ont lieu ensuite à : Marseille, 7 mai 1967 (206 présents ou représentés) ; Toulouse, 6 octobre 1968 (144) ; Montpellier, 25 mai 1969 (279) ; Paris, 17 mai 1970 (250) ; Nice, 30 mai 1971 (321) ; Marseille, 21 mai 1972 (352) ; Toulouse, 10 juin 1973 (409) ; Montpellier, 2 juin 1974 (474), Paris, 1975 (258), Nice, 1976 (467), Marseille, 1977 (581), Toulouse, 1978, (393), Montpellier, 1979 (505), Paris, 1980 (312).

A chaque banquet annuel, outre la présence des épouses, parents ou amis invités, le nombre des convives dépasse toujours plusieurs centaines : plus de 250 à Nice et Marseille en 1971 et 1972 ; 213 à Toulouse en 1973, 264 à Lunel en 1974, 309 à Nice en 1975, avec la palme à Montpellier, 365 en 1979.

Il est vrai que depuis longtemps nos amies Anciennes Elèves de l'Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles de Blida, étaient toujours nombreuses à nos réunions, surtout à Nice. Nous les avions adoptées en fait. Nous avons voulu régulariser officiellement cette adoption, en 1973, en faisant entrer dans notre Comité Central deux de leurs plus éminentes représentantes : la regrettée Mme Francastel, née Villard Adrienne, et notre estimée poétesse et collaboratrice au "Bulletin", Mme Jeanne Martinez-Stallano.

L'année 1974 leur est consacrée : notre "Bulletin" de la même année leur est dédié. Lors de notre Congrès National de Toulouse, Mme Martinez-Stallano est élue Vice-Présidente du Comité Central et Mlle Blanche Bresson, désignée comme assesseur, est devenue la secrétaire de la Section de Nice.

Il est désirable que le "miracle" réalisé en ce qui concerne le nombre de nos adhérents dure encore pour que vive le plus longtemps possible notre chère Association.

*Le Comité.*